ROZOY FLASH

13 juin 2013 N°128

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 31 mai 2013

La séance du Conseil Municipal du 31 mai, présidée par Nicolas FRICOTEAUX, Maire, débute à 20h00 salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :
- José FLUCHER,
- Jean-Pierre GARD,
- Frédéric QUIGNON,
- Dominique LECLERCQ,
- Xavier BOULANDE,
- Nathalie FLUCHER,
- Sandrine CHARLIER,
- Jean-René DURTETTE,
- Sylvain POULAIN.

Absents excusés :
- Jean-Marie THOUANT, pouvoir à Dominique LECLERCQ,
- Marie-Agnès MARCHAND, pouvoir à José FLUCHER,
- Claude MONARQUE, pouvoir à Nicolas FRICOTEAUX,
- Jeany MAIZIERES, pouvoir à Sandrine CHARLIER,
- Roger ANDRE, pouvoir à Frédéric QUIGNON.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Renouvellement contrats CUI-CAE,
- Travaux chapelle Notre Dame,
- Maîtrise d'œuvre Maison Médicale,
- F.D.S. travaux de voirie,
- U.S.E.D.A. : adhésion de la ville de BOHAIN,
- Vote de crédits,
- Avenant n°1 – convention avec la commune de BONCOURT,
- Questions diverses.

A la demande de M. le Maire, un point est ajouté à l'ordre du jour :
- Location Bar - Hôtel – Restaurant

Après avoir adopté le compte-rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

Secrétaire de séance : Sandrine CHARLIER

DELIBERATIONS

RENOUVELLEMENT CONTRATS CUI-CAE

M. le Maire expose à l'assemblée que le contrat d'accompagnement dans l'emploi de M. Kevin GAPE a pu, après de nombreuses demandes et s'agissant d'un cas dérogatoire, être reconduit au-delà des 2 années réglementaires.
Le Conseil Municipal décide donc de renouveler ce contrat pour une durée de 8 mois, à compter du 1er mai 2013.
Il n'est donc pas utile de créer un nouveau contrat au 1er juin comme prévu lors du Conseil Municipal du 26 avril 2013.
Concernant M. Didier DEWAELE, l'accord de Pôle Emploi n'étant pas encore obtenu, une décision ne peut être prise pour le moment, il est donc décidé de relancer Pôle Emploi.
M. le Maire rappelle également que le chantier d'insertion mis en place par la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache recrutera prochainement 8 à 12 personnes en contrats CUI-CAE (s'adresser à la Communauté de Communes).

TRAVAUX CHAPELLE NOTRE DAME

Le Conseil Municipal décide de confier les travaux de réalisation des vitraux de la chapelle du cimetière à M. Didier QUENTIN de CHEZY SUR MARNE, pour un montant hors taxes de 18 127.96 €.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

- Etat (D.E.T.R.) : 25,00% soit 4 532,00 €
- Etat (Dotation parlementaire A. LEFEVRE) : 14,90% soit 2 700,00 €.
- Département (C.D.D.L.) : 20,00% soit 3 625,60 €
- Les Amis de ROZOY et de sa Collégiale 13.70% soit 2 500,00 €
- **Commune de ROZOY SUR SERRE : 26,40% soit 4 770,36 €**

M. le Maire donne également connaissance de la parution dans un hebdomadaire local, le 25 juillet, d'un feuillet de 4 pages sur le patrimoine local communal. Une distribution gratuite sera effectuée dans tous les foyers, grâce à l'association Les Amis de ROZOY et de sa Collégiale qui en financera le coût, bénéficiant, pour ce faire, d'une forte réduction.

MAITRISE D'ŒUVRE MAISON MEDICALE

Le Conseil Municipal adopte la proposition de la commission d'appel d'offres, réunie en date du 15 mai 2013, retenant la SARL d'Architecture ATENA de RUEIL-MALMAISON pour exécuter la mission de maîtrise d'œuvre de la maison médicale pluridisciplinaire pour un montant de 26 920.00 H.T.

F.D.S. TRAVAUX DE VOIRIE

Il est décidé de retenir l'entreprise EIFFAGE de CLAIRFONTAINE pour effectuer les travaux de voirie suivants :

- trottoirs allée Mimosas : 8 989,45 € H.T.
- rue de Sedan (partie près de la Salle des Fêtes) : 25 253,38 € H.T.
- ruelle Cochepin : 9 991,13 € H.T.
- route d'APREMONT à ROUVROY : 5 423,40 € H.T.
- carrefour rue P. et S. Digue/ rue Mermoz : 1 401,46 € H.T.
- trottoirs Neuville (intersection route de CHERY/ route de MONTCORNET) : € H.T.

Pour l'ensemble de ces opérations, des subventions dans le cadre du **F**onds **D**épartemental de **S**olidarité pour la **V**oirie (Département) ont été sollicitées ou sont en cours d'obtention à hauteur de 35% du montant H.T. des travaux.

M. le Maire rappelle que d'autres travaux devenant urgents dans plusieurs rues de la commune, d'autres demandes de subvention seront sollicitées dans le cadre du F.D.S. 2014.

U.S.E.D.A. : ADHESION DE LA VILLE DE BOHAIN

M. le Maire informe l'assemblée que la ville de BOHAIN a sollicité son adhésion à l'**U**nion des **S**ecteurs d'**E**nergie du **D**épartement de l'**A**isne (U.S.E.D.A.).

Cette demande ayant fait l'objet d'un avis favorable de la part du Comité Syndical de l'U.S.E.D.A. en date du 28 novembre 2012, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette adhésion.

VOTE DE CREDITS

Il est décidé de transférer la somme de 23 000 € du compte 23 au compte 21 en investissement, les travaux d'éclairage public devant être réglés sur ce compte 21. Ce vote de crédit n'a aucune incidence sur l'équilibre global du budget.

AVENANT N°1 – CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE BONCOURT

M. Bertrand VAROQUIER, agent communal, a été mis à disposition de la commune de BONCOURT pour 150 heures afin d'aider cette collectivité à établir les plans de son nouveau cimetière. La convention ayant été établie pour l'année 2012 mais n'ayant pas été menée à son terme pendant l'année, il y a lieu de passer un avenant pour proroger la mission en 2013. M. le Maire est autorisé à signer cet avenant.

LOCATION BAR – HOTEL - RESTAURANT

Il est décidé, à la demande de Mme DECROUY, de cesser le bail commercial qui lui était consenti pour l'exploitation du bar "La Croisée" et, ce, à compter du 1er juin 2013.

Cette décision amiable permettant de louer à nouveau l'établissement dans les plus brefs délais, le Conseil Municipal décide d'annuler le bail précaire consenti à M. et Mme DE KREIJ et d'autoriser M. le Maire à signer un bail commercial avec ce couple pour l'ensemble de l'immeuble : hôtel, restaurant, bar et local laverie.

Ce bail, consenti pour un loyer mensuel de 1050 €, débutera au 1er juillet 2013.

QUESTIONS DIVERSES

PLAINTES GENDARMERIE

M. le Maire informe qu'une plainte a été déposée en gendarmerie suite aux faits de vandalisme (éclairage public – poteaux de signalisation …) commis lors de la nuit du 1er mai. L'enquête de gendarmerie suit son cours et a de bonnes chances d'aboutir.

BIBLIOTHEQUE

A la demande de la Bibliothèque Départementale de Prêts, la gestion de la Bibliothèque municipale se fera en direct et non plus par délégation auprès d'une association (Au fil des Pages). Cela ne changera rien à l'organisation actuelle.
Par ailleurs, il est à noter que la Bibliothèque dispose désormais d'un ordinateur avec connexion Internet. Toute personne adhérente peut y avoir accès gratuitement aux horaires d'ouverture : mercredi et samedi de 10h30 à 13h00.

COMPTE RENDU D'ACTIVITES R.A.M.

Le **R**elais **A**ssistante **M**aternelle des Portes de la Thiérache, qui fonctionne depuis 2011, développe ses activités et ses interventions au profit des assistantes maternelles, des jeunes enfants et des familles.
Des plaquettes d'information et un site http://ramdesportesdelathierache.e-monsite.com permettent à chacun de se rendre compte du travail effectué et de collecter des informations utiles.

Après que M. le Maire ait donné lecture d'un courrier de M. Yves DAUDIGNY, Président du Conseil Général, Sénateur de l'Aisne, mettant en avant la complétude de l'information donnée dans notre bulletin communal ainsi que plusieurs autres courriers de remerciements, un tour de table clôture la séance qui est levée à 21h20.

INFORMATIONS GENERALES

COMMUNICATION DE LA PREFECTURE

Il est possible désormais d'effectuer une pré-plainte en ligne auprès des services de la gendarmerie.
Les étapes de la procédure sont les suivantes :

- la victime effectue sa télé-déclaration sur Internet, en renseignant un formulaire comportant des rubriques obligatoires, sur le site :
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr;
- elle choisit le jour de son rendez-vous, ainsi que le commissariat ou la brigade de gendarmerie où elle souhaite venir signer sa plainte ;
- elle est rapidement contactée par les services de police ou de gendarmerie pour confirmer le rendez-vous et l'informer des pièces à fournir.

Le dépôt de plainte devient juridiquement valable après contact avec un officier ou un agent de police judiciaire et signature du procès-verbal. La pré-plainte en ligne ne dispense donc pas la victime de se déplacer dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie.
Permettant de réduire les délais d'attente lors du dépôt de plainte par un système de rendez-vous, la pré-plainte en ligne représente une avancée dans la simplification des démarches administratives, aussi bien pour les usagers que pour les personnels de police ou de gendarmerie.
Si l'auteur de la pré-plainte ne donne pas suite au rendez-vous qu'il a choisi ou qui lui a été proposé, les données nominatives sont automatiquement effacées 30 jours après la réception de la déclaration.

ACTIVITES DANS LA COMMUNE

La Municipalité regrette la fermeture de la laverie et du bar "La Croisée".
Cependant, le bar doit être repris très prochainement par M. et Mme DE KREIJ (hôtel-restaurant) ainsi que le local de la laverie afin d'améliorer leur capacité d'accueil.
Bienvenue à Mlle Coralie BEUDY qui vient d'ouvrir son salon de coiffure, sous l'enseigne DESIGN'COIFFURE, rue Charles de Gaulle.

VOLS AU CIMETIERE

Encore une fois, des vols d'objets mortuaires et de fleurs nous ont été signalés en Mairie. Ces agissements indignes sont passibles de très fortes sanctions.

ROZOY NET – Rappel

Certaines informations municipales urgentes sont données uniquement par voie d'affichage : alertes météo, avis de décès, fermetures exceptionnelles des établissements scolaires ou de la mairie, annulation des permanences etc.…
Les Rostands qui le souhaitent peuvent également bénéficier de ces informations par Internet (ROZOY NET).
Les personnes intéressées sont invitées à communiquer leur adresse mail en Mairie afin de bénéficier de ce système d'information.

ASSOCIATION PLANTES ET SAVOIRS EN ARDENNES

Cette association propose différentes activités à ROZOY SUR SERRE pour ces prochaines semaines :
- **atelier vannerie** "spécial jardin" le mercredi 19 juin, de 13h30 à 18h00 – participation 19 €
Les participants (limités à 15) travailleront l'osier à l'usage du jardin : réalisation de tuteurs, de cloches à salade et d'une tontine
- **atelier cannage** le samedi 22 juin, de 8h à 11h (prochaines dates : samedis 4 septembre et 12 octobre 2013) – participation pour 3 séances : 54 €, canne comprise (soit 18 € la séance)
Les participants (limités à 12) apprendront à maîtriser la technique du cannage sur leur chaise.
Inscriptions et règlements pour ces différents stages auprès de Claire PYCIK au 06.83.20.28.83 ou par mail claire.pycik@live.fr

DOCUMENTATION SUR L'HABITAT

Dans le cadre du plan d'investissement sur le logement lancé le 21 mars 2013, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) publie des brochures sur la rénovation énergétique de l'habitat privé.
Voici la liste des rubriques :

- Quels matériaux pour construire et rénover
- Réussir une rénovation performante
- Aides financières 2013
- Isoler son logement
- Etre éco citoyen à la maison
- Le chauffage, la régulation, l'eau chaude
- Réduire sa facture d'électricité
- Consommer mieux.

Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie.

ANIMATION JEUNESSE

Une animation pour les jeunes de 6 à 18 ans aura lieu cette encore à Rozoy du 8 au 26 juillet 2013. Renseignements auprès du Foyer Rural au 03.23.98.73.07.

PISCINE DE CHAOURSE

Un bus de ramassage gratuit passera à ROZOY pendant les vacances d'été les lundis et jeudis après-midi. Départ place de l'Europe à 13h45. Retour à 17h15.
D'autre part, chaque mercredi après-midi, le transport par Herbus sera également gratuit vers la piscine, dans la limite des places disponibles.

PERMANENCES GENEALOGIE AISNE – Vendredi 21 juin 2013 – de 14h à 16h

RANDONNEES PEDESTRES – Samedi 29 juin 2013 – Départ 14h – place de l'Europe

ROZOY MOTO QUAD PASSION

LES AMIS DE ROZOY ET DE SA COLLÉGIALE
SEMAINE CULTURELLE 2013

CONCERT dimanche 30 juin 2013 à 17 h 00 Collégiale Saint-Laurent
Concert donné par les chorales : - La Chant'Aisne - Ze Gospel Spirit
Entrée gratuite Renseignements : 03 23 98 82 08

CONFÉRENCE mercredi 3 juillet 2013 à 18 h 00 - Salle des Fêtes
Conférence-débat « Empreintes romanes en Thiérache » par Michel ALLONSIUS Entrée gratuite Renseignements : 03 23 98 82 08

GRANDE FÊTE samedi 6 juillet 2013 à Rozoy sur Serre à partir de 16 h 00 :
Grande fête dans le quartier du Chapitre (parc de la Maison des Œuvres).
Entrée et animations gratuites
- 16 h 00 : visite commentée de la Collégiale Saint-Laurent
- de 17 h 00 à 18 h 00 : le cirque du clown Zigmus (gags, magie comique, jonglerie)
- à partir 19 h 30 apéritif et dîner sur réservation : adultes 12,00 € hors boissons (apéritif offert, jambon à l'os/gratin dauphinois, fromage, dessert, café) - enfants jusque 14 ans 5,00 €)
Animation par la formation Jazz Potes
- à partir 16 h 00 : exposition photos et peintures (salle Hélène Hoffmann ruelle St-Laurent) jeux picards, jeux pour enfants (récompense pour tous)
Buvette et petite restauration Renseignements : 03 23 98 82 08

VISITES COMMENTÉES DE LA COLLÉGIALE SAINT-LAURENT

Elles auront lieu aux dates suivantes :

SAMEDI 6 JUILLET 2013 à 16 h 00
(visite prévue à l'origine à 14 h 30, mais décalée en raison d'un mariage)
SAMEDIS 20 JUILLET – 10 AOUT – 24 AOUT 2013 à 14 h 30

IPNS